

PLAN LOCAL d'urbanisme

www.lemansmetropole.fr
2019

Aigné

Allonnes

Arnage

Champagné

La Chapelle-Saint-Aubin

Chaufour-Notre-Dame

Coulaines

Fay

La Milesse

Le Mans

Mulsanne

Pruillé-le-Chétif

Rouillon

Ruadin

Saint-Georges-du-Bois

Saint-Saturnin

Sargé-lès-Le Mans

Trangé

Yvré-l'Évêque

Du 26 août au 30 septembre 2019,

participez à

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur

Le Plan Local d'Urbanisme Communautaire

Il définit et organise le développement du territoire et le cadre de vie futur des habitants de Le Mans Métropole à l'horizon 2030.

Commune**Lieux de mise à disposition****Le Mans Métropole
et Ville du Mans**Siège de Le Mans Métropole
Hôtel de ville du Mans,
Place Saint-Pierre.**Aigné**

3, rue de la Mairie

Allonnes

Esplanade Nelson-Mandela

Arnage

Place François-Mitterrand

Champagné

Rue Léopold-Gouloumès

Chaufour-Notre-Dame

43, Route Nationale

Coulaines

Square Weyhe

Fay

Place de la Mairie

**La Chapelle
Saint-Aubin**

17, rue de l'Europe

La Milesse

Rue des Jonquilles

Mulsanne

Place Jean-Moulin

Pruillé-le-Chétif

Route du Mans

Rouillon

4, rue de l'Église

Raudin

1, place François-Mitterrand

Saint-Georges-du-Bois

Place de l'Église

Saint-Saturnin

Rue de la Mairie

Sargé-lès-Le Mans

34, rue Principale

Trangé

1, rue de la Mairie

Yvré l'Evêque

16, av Guy-Bouriat

Jours et heures d'accès au dossier d'enquête

Permanences de la commission d'enquête

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h-17h

Mercredi 28 août de 15h à 18h,
Lundi 9 septembre de 9h à 12h,
Jeudi 19 septembre de 15h à 18h
Samedi 28 septembre de 9h à 12h

Lundi et vendredi : 8h30-12h / 14h-18h
Mercredi et samedi : 9h-12h

Vendredi 6 septembre de 16h à 19h
Mercredi 25 septembre de 10h à 12h

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-18h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

Mardi 3 septembre de 9h à 12h
Lundi 30 septembre de 15h à 18h

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-18h30
Jeudi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Samedi 31 août de 9h à 12h
Mercredi 18 septembre de 14h à 17h

Lundi, mercredi, vendredi. : 8h15-11h45 / 13h15-16h45
Mardi : 8h15-11h45 / 13h15- 17h45
Jeudi : 8h15-11h45

Mercredi 11 septembre de 15h à 18h
Lundi 23 septembre de 15h à 18h

Lundi : 14h-17h
Mardi et jeudi : 9h-12h
Mercredi : 10h-12h
Vendredi : 15h-18h

Mercredi 28 août de 10h à 12h
Vendredi 20 septembre de 15h à 18h

Lundi et mercredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 8h45-12h30 / 13h30-18h30
Jeudi : 8h45-12h30
Vendredi : 8h45-17h30

Vendredi 6 septembre de 14h30 à 17h30
Samedi 21 septembre de 9h30 à 11h30

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Samedi 7 septembre de 9h à 12h

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30

Vendredi 13 septembre de 15h à 18h
Jeudi 26 septembre de 9h à 12h

Lundi : 9h-12h / 14h-19h
Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h / 14h à 18h
Mercredi : 9h-12h

Lundi 26 août de 16h à 19h
Jeudi 26 septembre de 14h à 17h

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 -12h15 / 15h-17h30
Mercredi : 8h45-12h15
Samedi : 9h-12h

Samedi 7 septembre de 9h à 11h30
Vendredi 20 septembre de 15h à 17h30

Lundi et vendredi: 13h-17h
Mardi, jeudi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 9h-12h

Mercredi 4 septembre de 10h à 12h
Samedi 21 septembre de 9h à 12h

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Mardi et jeudi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h

Mercredi 4 septembre de 15h à 18h
Lundi 23 septembre de 9h à 12h

Lundi, mercredi et vendredi :
08h45-12h15 / 14h30-17h15
Mardi : 12h-17h15
Jeudi : 14h30-19 h
Samedi : 9h30-12h

Samedi 14 septembre de 9h30 à 11h30
Vendredi 27 septembre de 14h30 à 17h30

Lundi: 15h30-18h
Du mardi au vendredi: 9h-12h / 15h30- 18h
Samedi: 9h30 -12h

Lundi 9 septembre de 15h30 à 18h
Vendredi 27 septembre de 15h30 à 18h

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h30-17h30
Mercredi et samedi : 9h-12h

Vendredi 30 août de 10h à 12h
Samedi 14 septembre de 9h à 12h

Lundi et mardi : 9h-12h / 13h30-19h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h / 13h30-18h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-15h30

Lundi 2 septembre de 16h à 19h
Lundi 30 septembre de 9h à 12h

Lundi et samedi : 9h-12h
Mardi et jeudi : 14h-18h

Mardi 3 septembre de 16h à 18h
Samedi 28 septembre de 9h à 12h

Lundi et jeudi : 8h45-12h30 / 14h-17h30
Mardi : 8h45-12h30 / 14h-18h30
Mercredi : 8h45-12h30
Vendredi : 8h45-12h30 / 14h-16 h

Vendredi 30 août de 14h à 17h
Mercredi 18 septembre de 15h à 18h

Où consulter le dossier d'enquête ?

Le dossier d'enquête pourra être consulté du 26 août 2019 à 9h au 30 septembre 2019 à 18h :

- **en ligne** sur le site internet de Le Mans Métropole : www.lemansmetropole.fr/plu/lenquete-publique/
- **à l'Hôtel de Ville du Mans**, siège de l'enquête, et dans chacune des mairies des communes membres de Le Mans Métropole aux jours et heures habituels d'ouverture au public indiqués à l'intérieur de ce document.

Participez à l'enquête publique en transmettant vos observations

- **par écrit** : dans les registres prévus à cet effet dans les lieux d'enquête publique listés dans le tableau (page précédente)
- **par courriel**, à l'adresse suivante :
urbanisme.enquetepublique@lemans.fr
(les pièces jointes ne devront pas dépasser 10 Mo)
- **par courrier** envoyé au Président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique :
**Monsieur le Président de la commission d'enquête publique
relative au PLU communautaire
Hôtel de ville du Mans
CS 40010
72039 Le Mans**
- **dans les lieux d'enquête** :
vous pouvez aussi échanger avec la commission d'enquête publique pendant les permanences listées à l'intérieur de ce document.